PROGRAMMER L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC) DANS L'ECOLE

I. A L'ECOLE, L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE SE REALISE A TRAVERS :

➡ **Les pratiques artistiques et l'histoire des arts** qui se renforcent mutuellement :
Ces pratiques sont encadrées par les programmes (*percevoir, sentir, imaginer, créer* au cycle 1 / *pratiques artistiques et histoire des arts* au cycle 2 / *pratiques artistiques et histoire des arts ancrées dans la culture humaniste* au cycle 3)
➪ *BO 19 juin 2008* / *BO 28 août 2008 - histoire des arts*

➡ **Des parcours pédagogiques transversaux**
Toutes les disciplines peuvent être les vecteurs de découvertes artistiques et culturelles et prendre du sens sous ce nouvel éclairage.

➡ **Des actions éducatives culturelles conduites en partenariat**
Ces actions avec les structures culturelles, collectivités, associations, artistes… permettent le lien entre les apprentissages et la culture vivante et enrichissent les expériences des élèves.

II. LE VOLET EAC DU PROJET D'ECOLE PERMET DE DEFINIR LA «POLITIQUE» DE L'ECOLE POUR ASSURER L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE TOUS LES ELEVES :

Référence : Circulaire du 22/01/2007 : «Les dimensions artistiques et culturelles des projets d'école et d'établissement»

Objectifs d'un volet artistique et culturel du projet d'école :
- Développer les actions touchant les arts et la culture et en permettre l'accès pour chaque élève
- Favoriser la continuité des parcours artistiques et culturels des élèves
- Faciliter la mise en œuvre de projets artistiques, de rencontres avec des artistes ou des professionnels de la culture.

➡ ***Ce volet définit l'ensemble des actions visant l'acquisition de compétences spécifiques aux domaines des arts et de la culture***
➡ Il est une base pour une programmation de l'éducation artistique et culturelle dans l'école.

Les différentes annexes présentées avec ce document peuvent constituer la base d'un volet EAC du projet d'école.

III. DES COMPETENCES SPECIFIQUES DEVELOPPEES PAR L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE :

➡ L'éducation artistique et culturelle permet d'**apprendre autrement**, en mobilisant l'imaginaire, la sensibilité et la créativité, fournissant ainsi d'autres possibilités d'observation et d'appropriation du monde. Elle met en jeu la totalité de la personnalité (corps, sens, affectivité, intelligences, imagination) et de **nombreuses attitudes et compétences transversales** (curiosité, persévérance, capacités d'observation, d'appréciation et de choix, d'évocation, de représentation, d'analyse, d'organisation, écoute, attention, mémoire, anticipation, discrimination, aptitudes sensori-motrices…).

➡ L'éducation artistique et culturelle permet aussi de **développer des compétences spécifiques** que l'on peut classer en 4 catégories :

C.1 = compétences liées au « savoir-dire » / « savoir-lire »
Acquisition d'une **démarche d'analyse** pour être capable de **lire et interpréter des oeuvres** (visuelles, sonores, scéniques…) / Acquisition de la capacité à **parler des oeuvres** : les décrire en utilisant un lexique approprié, exprimer ses sensations et ses émotions, justifier ses goûts

C.2 = compétences liées au « savoir »
Acquisition de **connaissances culturelles**, d'une culture commune (contextes de création, courants, grands artistes, patrimoines artistiques et culturels, métiers)

C.3 = compétences liées au « savoir-faire »
Acquisition de **techniques de production** et de **démarches de création** / Acquisition de **notions spécifiques** liées à des pratiques artistiques (Se référer aux compétences définies dans les programmes et leurs documents d'application, en éducation musicale, arts visuels, EPS-danse, littérature)

C.4 = compétences liées au « savoir-être »
Développement de la capacité à se situer en tant que « **spectateur** » ou « **acteur** » et à assurer ce rôle

➡ **Ces 4 catégories de compétences propres à l'EAC seront des référents pour une programmation en EAC.**

IV. LES ACTIONS A PROPOSER AUX ELEVES : QUELQUES PRINCIPES POUR GUIDER VOS CHOIX

➡ **Une action EAC doit permettre d'explorer les 2 versants de l'EAC : la pratiques artistique et la rencontre culturelle**

➡ **La multiplicité et la variété des expériences d'éducation artistique et culturelle permettra de développer les compétences spécifiques listées ci-dessus et de les ancrer dans le vécu des élèves.**

➡ **Tous les domaines des arts permettent d'exercer ces catégories de compétences :**
Arts de l'espace, arts du quotidien, arts du visuel, arts du son, arts du langage, arts du spectacle vivant
(classification du *BO 28 août 2008 - histoire des arts*)

★ Chaque année les actions pourraient concerner au moins **deux domaines par classe**, qui resteraient en lien avec les programmes obligatoires d'éducation artistique (arts visuels, musique, EPS-danse) / pour chaque enseignant, cela revient par exemple à privilégier 1 domaine dans chaque bloc suivant :

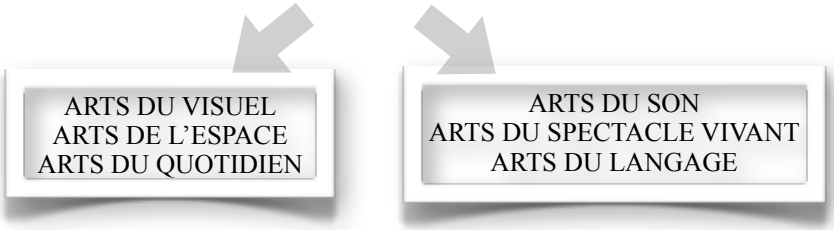

★ Dans chaque classe, le choix des domaines fréquentés se fera en fonction :
- des ressources humaines et culturelles disponibles, d'opportunités à saisir
- des domaines fréquentés par les mêmes élèves les années précédentes
- d'un axe éventuellement prioritaire pour le cycle

★ REMARQUE :
Les arts du langage sont automatiquement fréquentés chaque année à travers les pratiques liées à la maîtrise de la langue et aux langues vivantes. Mais les activités quotidiennes autour de la langue ne prennent pas nécessairement en compte la dimension proprement artistique et culturelle. Dans un bilan du parcours des élèves ou dans une programmation d'éducation artistique et culturelle, on ne mentionnera que les oeuvres faisant l'objet d'une découverte artistique et culturelle et les actions intégrant cette dimension. Ex. : rencontre avec un auteur / atelier d'écriture poétique / découverte d'un genre littéraire particulier / réalisation d'un album (texte, illustration, voire sonorisation) / découverte de calligraphies / expression théâtrale / atelier de slam …

➡ **Les autres disciplines sont aussi susceptibles de motiver des choix d'activités ou projets d'EAC.** *Exemples : histoire (le temps qui passe amène au temps musical, un mouvement ou un style artistique à une époque...), géographie (une culture artistique est liée à un territoire / l'espace se représente / un espace est associé à des sons, ce qui amène au paysage sonore...), mathématiques (les dimensions et proportions amènent à l'architecture / les formes géométriques aux peintres de l'art abstrait / les algorithmes au rythme...), sciences et techniques (la nature est présente dans l'art / le ciel et l'espace ont inspiré les peintres / la vision, les principes optiques ont amené le pointillisme / la production sonore amène à la fabrication d'instruments et donc à des notions physiques et technologiques...) ...*

Quand travailler et mobiliser les compétences EAC ?		**Dans quelles situations ?**
C.1 C.2 C.3	Chaque année dans des actions variées reliant rencontres et pratiques et prenant appui sur les programmes	Découverte culturelle et histoire des arts *(découvrir et comprendre des oeuvres, les situer dans le temps et l'espace, mettre en lien avec les différentes disciplines, rencontrer des artistes ou des professionnels de la culture)*
		Pratiques artistiques et créatives *Pratiques vocales et chant choral (comptines / chansons à l'unisson / polyphonie / invention vocale) , danse (rondes et jeux dansés, danse traditionnelle, danse contemporaine, création autour d'une oeuvre...), expression théâtrale (sous toutes ses formes : mime, jeu dramatique, théâtre d'ombre, marionnettes…), pratique instrumentale (polyrythmie / accompagnement de chansons / soundpainting, sonorisation...), pratiques d'arts visuels (dessin, peinture, sculpture, photographie, vidéo…), écriture littéraire (théâtre / poésie…) …*
C.4	Au moins une fois au cours de chaque cycle	Projets collectifs menés jusqu'à leur finalisation et comportant un temps fort de restitution à un public *(Concert ou spectacle d'enfants, exposition ou vidéo des productions des élèves, rencontres artistiques)*
	Au moins une fois au cours de l'année	Rencontres permettant l'accès à l'art vivant *(Visites et découvertes de lieux et édifices culturels, sorties au spectacle, au concert, rencontres d'artistes)*

V. UNE DEMARCHE POUR PROGRAMMER ET EVALUER LE PARCOURS ARTISTIQUE ET CULTUREL DES ELEVES :

V.I. Se doter d'un outil d'équipe : « Parcours artistique et culturel des élèves»

➡ **Cet outil contient l'ensemble des documents qui permettront de rendre compte des parcours EAC des élèves.**
- ✓ Il sert de base à la programmation et à l'évaluation de ces parcours.
- ✓ Il permet la continuité des programmations d'une classe ou d'un cycle à l'autre.
- ✓ Il est le témoin des pratiques EAC de l'école

Document	Pourquoi faire ?	Quand et comment utiliser ce document ?
Etat des lieux de l'EAC dans l'école ➲ ANNEXE 1	**Donner une vision globale des pratiques de l'école**, en résumant les actions EAC prévues (programmation début d'année) ou menées effectivement dans toutes les classes (bilan fin d'année).	Utile ponctuellement et notamment au moment d'amorcer une réflexion sur le parcours EAC des élèves au niveau de l'école. Aux équipes de juger de l'utilité de faire cet état des lieux chaque année.
Recensement des ressources utilisables ➲ ANNEXE 2	**Faire le point sur les ressources disponibles ou nécessaires** pour mener les actions prévues (ressources humaines, partenariales, documentaires, et matérielles).	Document de référence pour l'école, à actualiser chaque année.
Bilans pluriannuels du parcours EAC des élèves ➲ ANNEXE 3	**Suivre et évaluer le parcours des élèves, assurer la continuité des programmations d'une classe ou cycle à l'autre**	Ces documents se complètent au fil des ans, en fin d'année. Il y en a autant que de niveaux de classes dans l'école, afin de suivre le parcours de chaque cohorte d'élèves. Dans une école élémentaire, à chaque rentrée, un nouveau tableau est édité pour les CP entrants (s'il n'y a pas eu de suivi en maternelle). Chaque enseignant dispose du tableau de parcours en cours pour sa classe et ne complètera que la colonne le concernant. Ce tableau est récupéré l'année suivante par l'(les)enseignant(s) du niveau suivant. L'analyse des parcours des élèves se fait en équipe(de cycle ou d'école) ; les résultas de cette analyse orientent la programmation EAC des classes.
Programmation de classe (+ de cycle / d'école) ➲ ANNEXE 4 (+5 et 6)	**Programmer le parcours des élèves**	Au début de chaque année, en tenant compte des axes et orientations définis en équipe de cycle ou d'école, chaque enseignant détermine les actions qu'il programme pour ses élèves. Aux équipes de juger de l'utilité de faire apparaître ces programmations dans un tableau de cycle, voir d'école.

➡ **Une évaluation du parcours artistique et culturel des élèves** rend compte
- ✓ Des expériences effectivement vécues par eux au fil des ans
- ✓ Des compétences acquises dans le domaine des arts et de la culture (savoir-faire, savoirs et savoir-être)

V.2. Les étapes de la démarche :

Etape 0 : Faire un état des lieux

- **des pratiques EAC de l'école** ➠ANNEXE 1
- **des ressources existantes, utilisées ou non** ➠ANNEXE 2

➡ Cet état est nécessaire lorsqu'une équipe démarre une réflexion sur l'EAC dans l'école :
- afin d'analyser les habitudes et usages (domaines privilégiés, pertinence des actions proposées au regard du socle et des programmes)
- afin de définir ensemble une démarche commune pour la programmation des actions futures.

➡ Il s'agit de se mettre d'accord :
- sur la définition d'une action EAC (voir ci-dessous)
- sur l'utilisation d'outils communs pour les bilans et programmations EAC (voir tableaux proposés en annexes)

➡ Il n'est pas nécessaire de renouveler cet état des lieux chaque année.

Action EAC = Ensemble d'activités ou projet

✓ *Qui a donné lieu, dans ou hors l'école*
- *à des rencontres artistiques et culturelles (oeuvres, artistes, professionnels de la culture)*
- *et/ou à des pratiques artistiques (différents domaines)*

✓ *Qui a été mis en œuvre*
- *sans partenaire dans le quotidien de la classe : différentes disciplines, histoire des arts*
- *ou avec un partenaire : projet départemental ou de circonscription, structure culturelle, artiste, association…*

Les éléments que l'on peut faire apparaître dans un état des lieux, un bilan ou une programmation, pour chaque action recensée :

✓ *Domaine concerné (codage proposé : une couleur de fond par domaine)*
✓ *Compétences développées (cette entrée peut être privilégiée)*
✓ *Intitulé du projet ou de l'activité et/ou thématique travaillée ou point fort culturel abordé et/ou lieu spécifique*
✓ *Oeuvres rencontrées : titres d'oeuvres, un groupe d'oeuvres «autour de…», un mouvement ou style artistique, / une forme littéraire particulière (le roman policier, la biographie, les histoires en randonnée, les contes médiévaux, les mythes et légendes, des albums sur le thème de…), un nom d'artiste dont on a étudié la démarche...*
✓ *Cadre de l'action : quotidien de la classe ou partenariat (codage proposé : texte en bleu pour le quotidien, en rouge pour les partenariats)*
✓ *Nature de l'action : rencontre culturelle ou pratique artistique (codage proposé : nuance claire ou foncée de la couleur du domaine)*

Ressources utilisables ou nécessaires ➠ANNEXE 2

✓ ***Ressources humaines*** : enseignants ayant une compétence particulière, personnes ressources, conseillers pédagogiques de circonscription ou départementaux, relais dans les musées, enseignants du Centre des Classes Citadines…

✓ ***Ressources culturelles*** : structures culturelles, associations, artistes, collectivités territoriales / programmation culturelle de proximité, projets nationaux, départementaux, manifestations locales…

✓ ***Ressources budgétaires et matérielles*** : part des crédits de l'école pouvant être affectée à des actions culturelles / espaces disponibles ou aménageables dans l'école, matériel utilisable…

✓ ***Ressources pédagogiques et documentaires*** de l'école, du CDDP ou CRDP, de la médiathèque locale, etc. : répertoires, valises arts, documents pédagogiques, CD… / Sites de référence pour les arts et la culture

V.2. Les étapes de la démarche (suite)

Etape 1 : Faire un bilan des parcours EAC des élèves sur X années prises en compte ➟ANNEXE 3

➡ Ce bilan est nécessaire en fin d'année pour chaque groupe classe :
- afin de vérifier la cohérence des parcours, de cerner les manques
- afin de définir des axes prioritaires pour la programmation des actions futures (voir étape 3).

➡ Il se renouvelle chaque année, en équipe de cycle ou d'école, à partir des tableaux de parcours complétés

Se questionner sur la cohérence d'un parcours EAC :
- ✓ Quelle place a été donnée aux pratiques artistiques ? Aux rencontres d'oeuvres ?
- ✓ Y a t'il une catégorie de compétences que les élèves n'auraient pas eu assez l'occasion de travailler ?
- ✓ Quels domaines ont été beaucoup fréquentés ? Peu ou pas fréquentés ?
- ✓ Les élèves ont ils eu des opportunités de faire des découvertes culturelles à l'extérieur de l'école, de rencontrer des artistes ou des professionnels ?
- ✓ Y a t'il des projets qui reviennent plusieurs années de suite pour les mêmes élèves ? … ?

Exemple de tableau de suivi du parcours EAC d'une cohorte d'élève depuis la petite section :

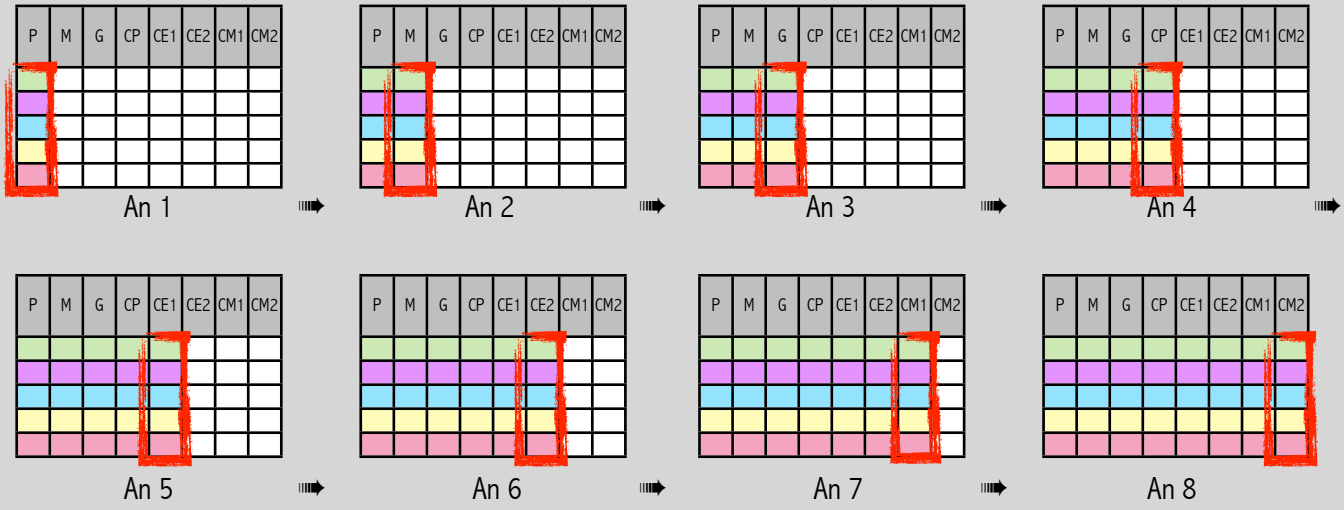

- ✓ La colonne marquée en rouge doit être complétée chaque année par l'enseignant qui récupère le groupe classe.
- ✓ Ce suivi peut aussi se faire partiellement à partir de n'importe quel niveau de classe.

Hypothèse 1 : petite école - 1 seule classe de chaque niveau dans l'école

➟ le groupe classe reste à peu près le même d'année en année, et les élèves ont vécu les mêmes actions (sauf arrivées extérieures - dans ce cas l'enseignant édite un tableau à part pour les nouveaux arrivants ou annote le tableau de classe)

TACHE LEGERE POUR L'ENSEIGNANT

Hypothèse 2 : grande école - plusieurs classes dans chaque niveau

➟ les élèves d'une classe ne se suivent pas tous dans la même classe l'année suivante et n'ont pas forcément vécu les mêmes actions.

➟ Chaque année, l'enseignant d'une classe doit donc récupérer les tableaux des différentes classes du niveau précédent dont sont issus ses élèves.

TACHE LOURDE POUR L'ENSEIGNANT

➟ La concertation en équipe (enseignants de même niveau, cycle, école) permettra d'alléger cette tâche : lors de la phase de programmation, se mettre d'accord sur des actions similaires pour les classes de même niveau. L'enseignant peut alors résumer pour tous les élèves d'un même niveau de classe, le même type d'action ou de compétence travaillée et donc n'avoir recours pour sa classe qu'à un unique tableau qui donnera une photographie globale du parcours de ses élèves sur plusieurs années.

V.2. Les étapes de la démarche (suite)

Etape 2 : Déterminer des axes prioritaires

➡ Cette étape est nécessaire en fin d'année, suite à l'analyse des bilans de parcours :
- afin que chaque enseignant puisse orienter de façon cohérente le choix des actions qu'il proposera à sa classe
- afin d'anticiper les ressources à mettre en oeuvres (contacts à prendre, investissements à prévoir, formations à demander, inscriptions dans des projets…)

➡ Les axes retenus formeront un cadre suffisamment ouvert pour que chaque enseignant puisse conserver une liberté de choix dans les activités ou projets qu'il souhaitera mettre en oeuvre.

➡ Les étapes 1 et 2 sont liées.

L'axe ou les axes prioritaires déterminé(s) pour l'école ou par cycle, à partir des constats fait lors de l'étape 1, peu(ven)t concerner :
- ✓ des domaines à privilégier
- ✓ des catégories de compétences à travailler
- ✓ les contextes des activités (dans ou hors l'école / sans ou avec partenaire / pratiques de classes ou décloisonnées…)
- ✓ des investissements matériels (aménagement d'espace, valises arts…)

Exemples :

Constats lors de l'analyse des parcours EAC	Orientations pour l'école	Priorités éventuelles par cycle
✓ Il n'y a pas d'action autour des «arts du spectacle vivant» dans l'école	✓ Rééquilibrer les domaines fréquentés en proposant des actions en danse, arts du cirque ou théâtre	✓ Privilégier des domaines de pratiques différents selon le cycle - Exemples : C1 > arts du spectacle vivant / C2 > arts du son / C3 > arts du visuel et du langage
✓ Les élèves n'ont vécu des pratiques artistiques que dans le domaine des arts du visuels	✓ Développer les pratiques artistiques collectives (chorale, danse, théâtre)	
✓ Toutes les rencontres d'oeuvres ont été conduites en classe, à partir de reproductions ou d'enregistrements	✓ Ouvrir l'école sur des ressources culturelles locales et départementales pour proposer aux élèves des rencontres vivantes	✓ Au cycle 2, privilégier des actions permettant l'éducation du spectateur Au cycle 3 engager au moins une fois les élèves dans un projet collectif comportant un temps fort de restitution
	✓ Développer des actions mettant en oeuvre la catégorie de compétences C.4	
✓ Chaque année les élèves sont engagés dans un spectacle chorale	✓ Varier les projets de restitution en intégrant d'autres domaines de pratique dans le spectacle de l'école	
✓ En musique, les actions ont privilégié les pratiques chorales sur tous les cycles ; peu d'écoute d'oeuvres	✓ Développer la dimension «histoire des arts en reliant les pratiques artistiques à la rencontre d'oeuvre	✓ Une thématique prioritaire pour chaque cycle (thème, période, élément ou principe de composition…)
✓ On fait beaucoup d'art visuel dans les classes mais il y a peu de traces d'oeuvres fréquentées par les élèves	✓ Donner une place à la «trace» en vue d'alimenter une «mémoire d'école»	

L'axe choisi peut aussi être en cohérence avec un besoin plus global défini par le projet d'école (exemple : «améliorer le vivre ensemble»)

V.2. Les étapes de la démarche (suite)

Etape 3 : Programmer par classe les actions pour l'année, prévoir les ressources à mobiliser

- En début d'année, chaque enseignant établit, pour l'année en cours, la programmation du parcours EAC de ses élèves, en tenant compte des axes prioritaires éventuellement définis en équipe. ➠ ANNEXE 4
- Le report des programmations de classe dans des tableaux de cycle ou d'école est facultatif. ➠ ANNEXES 5 et 6
- Le recours au tableau des ressources pourra être utile pour faire apparaître les ressources à utiliser, à préparer, les contacts à prendre, les demandes spécifiques à formuler en fonction des besoins (formation, conseils, documents ou matériels spécifiques…).

Le choix des actions doit privilégier :

- ✓ La variété des expériences pour les mêmes élèves d'une année sur l'autre (champs artistiques, projets de classes / projets en partenariat)
- ✓ Une répartition équilibrée et cohérente des projets entre les classes et entre les cycles (éviter par exemple le cumul de projets «lourds» pour une même classe ou la reconduction trop systématique de projets similaires pour les mêmes élèves d'une année sur l'autre)
- ✓ Le lien entre rencontres culturelles et pratiques artistiques
- ✓ Un contenu dans lequel l'enseignant concerné aura du plaisir à s'engager soit seul, soit en collaboration avec d'autres collègues, soit en collaboration avec une partenaire extérieur.

Etape 4 : Evaluer les acquisitions des élèves

- En fin d'année, chaque enseignant fait le point sur les actions effectivement vécues par ses élèves sur l'année en cours et sur leurs acquisitions.
- Il complète le(s) tableaux(x) de parcours de ses élèves.

V.3. Les outils d'aide : des tableaux pour vos états des lieux, bilans et programmations ➠ ANNEXES

ANNEXE 1 : Etat des lieux EAC dans une école : actions vécues par les élèves de l'école sur une année scolaire

- Chaque enseignant y note les actions prévues ou réalisées pour sa classe
- S'il y a plusieurs classes du même niveau et qu'elles n'ont pas suivi les mêmes actions, préciser la classe devant l'intitulé de l'action ou rajouter les groupes de colonnes ou de lignes nécessaires dans le tableau.

ANNEXE 2 : ✘Recensement des ressources utilisables

- Un état des lieux fait apparaître les ressources auxquelles vous avez accès.
- Une programmation fait apparaître les ressources que vous allez mobiliser en fonction des actions choisies.
- Pour mener à bien vos projets, et en fonction de vos besoins, nous vous suggérons de faire apparaître dans ce tableau les ressources utilisables ou nécessaires, par rubrique (horizontalement) et par domaine choisi (verticalement), en vous appuyant sur les exemples donnés dans la colonne de gauche. *Ex. : Besoin de formation, de conseil >> IEN, CPD, personne ressource… / d'un partenaire >> structure adaptée… / de documentation >> valise pédagogique, sites, CDDP… / de ressources financières >> collectivités, COOP…*

ANNEXE 3 : ✘Bilan pluri-annuel du parcours EAC d'une cohorte d'élève

- Y reporter chaque fin d'année ce qui a été réalisé dans les programmations de classe pour le groupe d'élèves concerné
- Chaque tableau suit une cohorte d'élèves.

ANNEXE 4 : ✘Programmation EAC de classe : programmation du parcours d'une classe sur une année

- Y noter les intitulés et contenus des actions concernant sa classe
- Préciser les compétences spécifiques visées (se référer au contenu des catégories de compétences listées page 1 et à celles indiquées dans les programmes par discipline) - servira de base à l'évaluation des acquisitions des élèves

ANNEXE 5 : Programmation EAC de cycle : orientations pour le cycle et actions prévues pour les élèves sur l'année

- Y noter l'axe ou l'orientation prioritaire définie en équipe
- Y reporter les programmations de classes

ANNEXE 6 : Programmation EAC d'école : programmation annuelle pour l'école

- Y reporter succinctement les programmations de cycles ou de classes

Selon ce que vous souhaitez mettre en valeur, les tableaux «bilan» et «programmation» sont proposés en 2 versions : La version **a** met en valeur les domaines fréquentés / La version **b** met en valeur les compétences travaillées

- **Les domaines** sont repérés par un code de couleurs / Le type d'action est repéré par la nuance : les actions ayant donné lieu à des **rencontres culturelles** (partie claire) et les actions ayant donné lieu à des **pratiques artistiques** (partie foncée)

ARTS DE L'ESPACE / ARTS DU QUOTIDIEN	ARTS DU VISUEL	ARTS DU SON	ARTS DU SPECTACLE VIVANT	ARTS DU LANGAGE

- Le contexte d'une action notée dans le tableau pourra apparaître grâce à un code de couleur d'écriture. Ex : bleu et rouge
  >> Activité ou projet mené dans le cadre du quotidien de la classe >> Activité ou projet mené dans le cadre d'un partenariat

Remarques :
Les annexes marquées ✘ sont à utiliser en priorité. / Dans ces tableaux, si l'intitulé est le même pour le versant «pratique artistique» et le versant «rencontre culturelle», fusionner les lignes. / Une fois un tableau complété, ne pas hésiter à supprimer les lignes ou cellules inutilisées, pour en alléger la lecture.